

**A déposer à la piscine
Le 25 Juin
De 9h à 12h et 14h à 20h**

**PISCINE MUNICIPALE
Place Coubertin
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
03 80 43 60 41
piscine@chevigny-saint-sauveur.fr**

AQUABOOST - SAISON 2026/2027 (fiche réservée aux extérieurs)

FONCTIONNEMENT

Début le Jeudi 10 septembre 2026 au jeudi 27 mai 2027 (l'activité ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires). **L'AQUABOOST** est une activité sportive dynamique qui associe des exercices d'aquagym dans l'eau et du renforcement musculaire hors de l'eau, le tout dans une ambiance musicale. Les séances annulées pour problèmes techniques ou autres ne seront pas reportées et ne feront l'objet d'aucun remboursement.

TARIFS (fixés par décision du maire N° Finances /2025-01-01 en date du 17-01-2025)

Tarifs Extérieurs : 240 €

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription ne sera validée que lorsque le dossier aura été rendu complet avec :

- feuille d'inscription lisiblement et entièrement remplie, justificatif de domicile de moins de 3 mois, certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Aquaboost (de moins de 3 mois), règlement par carte bancaire, chèque bancaire ou postal à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

✂.....**partie à remettre à l'inscription**.....

Je soussigné Madame, Monsieur souhaite être inscrit(e) à

l'activité Aquaboost dans le groupe n° du de à

Je reconnais être majeur et donne au responsable de l'activité l'autorisation de prendre toute décision qu'il jugera utile et autorise le médecin ou le chirurgien à intervenir s'il en juge la nécessité.

Assurance : les participants doivent bien vérifier que leur assurance « Responsabilité Civile » couvre bien l'(ou les) activité(s) choisie(s). La ville de Chevigny-Saint-Sauveur décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de l'activité. Elle ne saurait être tenue pour responsable d'un accident survenu indépendamment de toute faute de sa part.

Annulation : toute inscription est ferme et définitive. En cas d'arrêt définitif pour longue maladie, infection grave ou accident et sur présentation d'un certificat médical (la date du certificat faisant foi), un remboursement, plafonné à l'équivalent d'un mois d'activité, pourrait être appliqué conformément à la délibération du conseil municipal.

AQUABOOST SAISON 2026/2027 (extérieurs)

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : N° DE TELEPHONE :

ADRESSE :

MAIL (facultatif) :

N° de Sécurité Sociale :

Jeudi soir : Groupe 1 de 18h45 à 19h30

Date : Signature :

**Cadre réservé à
l'administration**

- Carte bleue
- Chèque
- Certificat médical